

Communiqué de presse – Mai2022

Engagements biodiversité des entreprises et des investisseurs

Une étude de l'Observatoire de la RSE (Orse) et du cabinet BL évolution

La perte de biodiversité, marquée par la diminution alarmante du nombre d'espèces, met en danger les services écosystémiques menaçant à la fois la société et les entreprises qui en dépendent, ainsi que les investisseurs qui s'appuient sur le bon fonctionnement de l'économie.

L'Orse et le cabinet BL évolution ont souhaité mener leur étude pour évaluer la façon dont le CAC 40 et un échantillon d'une quarantaine de sociétés de gestion d'actifs basées en France prennent en compte ce constat inquiétant dans leurs stratégies et leurs communications.

L'analyse a été réalisée à partir des déclarations des acteurs dans leurs publications annuelles (notamment les déclarations d'enregistrement universel (DUE) et leurs rapports de gestion).

« Il est nécessaire que les acteurs financiers comme non-financiers s'emparent des sujets biodiversité et s'engagent concrètement en exposant leurs stratégies dans leurs documents de référence. En officialisant leurs engagements les entreprises et les gestionnaires d'actifs seront à même d'effectuer un suivi dans le temps, indicateur indispensable à la réalisation d'actions concrètes. » Hélène Valade, présidente de l'Orse

En synthèse, l'étude montre que **la mobilisation en faveur de la biodiversité progresse aussi bien chez les entreprises que chez les investisseurs**. Cette progression met en évidence que l'importance de la biodiversité et son caractère stratégique ont bien été saisis par un nombre croissant d'acteurs.

Cette prise en compte révèle néanmoins, si l'on pousse l'analyse, que des marges de progrès restent à accomplir pour faire de la biodiversité un enjeu traité au même niveau que la transition énergétique. Surtout, cette prise en compte s'avère très inégale. Si de clairs leaders se dégagent, ils restent encore minoritaires. **Or le déficit de financement de la biodiversité demeure très important. On estime à environ 1 000 milliards de dollars par an les investissements nécessaires pour avoir un effet positif sur la nature, alors qu'ils atteignent aujourd'hui à peine les 150 milliards, dont 80 % d'argent public.**

L'étude met en avant, en conclusion, plusieurs leviers à même d'accélérer la mobilisation :

1. L'intégration progressive de la biodiversité dans les réglementations européenne (ex : taxonomie verte) et française (ex : article 29 de la loi Énergie-climat et de son décret d'application) ;
2. Le renforcement du dialogue autour de la biodiversité entre entreprises et investisseurs pour conforter la connaissance et la compréhension réciproque des bénéfices induits par la conservation des écosystèmes ;

3. L'accélération et la coordination des efforts pour faire émerger des instruments de mesure bien adaptés aux besoins des acteurs quelle que soit leur taille et celle de leurs projets, comme en a l'ambition la TNFD (Task-Force on Nature-related Financial Disclosure) qui se positionne comme l'équivalent de la TCFD pour le climat ;

4. La poursuite de l'effort de mise sur le marché de produits d'épargne (ex : fonds d'investissement dédiés) et d'instruments de financements (ex : solutions associant financements publics et privés afin de réduire les risques des projets) à même de répondre à la demande des épargnants et des entreprises.

Contact presse :

Agence BuzzDistrict

Laurence Bois : laurence@buzzdistrict.com – 06 09 38 67 84

Lola Melkonian : lola@buzzdistrict.com – 01 77 15 38 05